

INSTITUT UCAC-ICAM

CONCOURS D'ENTREE AU 2ND CYCLE INGENIEUR – MAI 2015

EPREUVE DE FRANÇAIS

Nombre de pages : 3

Durée : 3 H

Calculatrices et documents : interdits

**SUJET A RENDRE A LA FIN DE
L'EPREUVE**

COMMENCEZ par inscrire vos noms et prénoms, le centre de passage de l'examen et le numéro de votre place sur chaque copie que vous rendrez.

Les surveillants ont pour consigne d'exclure du concours tout candidat qui tente de vouloir copier sur un de ses voisins, d'accéder à des documents quels qu'ils soient, ou d'écrire avant le signal de départ ou après le signal de fin de l'épreuve

Consignes Particulières : une attention particulière doit être portée à la présentation et à l'orthographe

L'Afrique malade d'elle-même

1. Manque de culture écrite : refus de la loi, retard technologique

L'Africain est si pénétré d'oralité qu'il a peu de respect et considération pour tout ce qui est écrit, partant, il lui manque le sens de la loi et de la légalité. A mon sens, jusqu'à preuve du contraire, l'une des causes du retard technologique de l'Afrique et du mal africain réside bel et bien dans cette absence de culture écrite (et non d'écriture) ; ceci condamne le raisonnement africain à l'empire de l'approximatif, de l'imprécis, de l'à-peu-près, du plus ou moins...Ainsi ni la distance matérielle et géographique ni les événements ou les faits ne sont appréciés et cernés dans leur rigueur mathématique, spatiale ou chronologique. Pour un maçon africain qui construit une maison comme pour le charpentier qui monte une toiture, que le plancher ou le plafond soient en décalage de quelques centimètres par rapport à l'horizon tale – qu'à cela ne tienne ! -, cela ne change rien au fait qu'il soit plafond ou plancher

2. Mépris de la loi...

Ceci pourrait expliquer la facilité avec laquelle les dirigeants africains de même que l'Africain moyen contournent et détournent les prescriptions de la loi. Ainsi, en Afrique noire, un ministre démis de ses fonctions refuse de partir et prend les armes, un chef d'état-major de l'armée remercié prend le maquis, un ambassadeur rappelé au pays et destitué se rebelle et crée un gouvernement en exil, un chef d'Etat élu selon la constitution et qui a prêté serment au nom de la constitution fait de son élection une intronisation, un sacre, s'assoit sur la constitution ou la piétine ; celle-ci est alors suspendue, supprimée, oubliée, toutes attitudes qui dénotent le manque flagrant du sens de la loi, donc de l'écrit.

3. A commencer par les responsables

On aurait pu attendre des responsables africains une éducation de leurs peuples en vue de leur faire acquérir l'esprit des lois qui est aussi facteur d'ordre, de clarté dans les rapports sociaux (entre l'Etat et les citoyens) et de justice. Mais ceux qui devraient se charger d'une telle éducation sont les premiers à bafouer les lois et agissent comme tels. Or, sans respect de la loi, il n'est pas de démocratie possible. (...)

4. Sens de la loi, condition de liberté devant le pouvoir

L'acquisition du sens de la loi et de la légalité est à mon avis, une chose primordiale dans les sociétés africaines, car elle serait de nature à corriger cette attitude de passivité par rapport à l'avis de « l'ancien », à mettre fin au servage des femmes en Afrique, par conséquent à annihiler sa passivité intellectuelle et morale, enfin à prévenir les violations des libertés, donc à garantir les droits de chaque citoyen. Sans cette condition indispensable, la démocratie en Afrique ne serait qu'un vain mot ou n'apparaîtra que comme dénaturation de la démocratie. Car comment parler de démocratie lorsqu'on sait qu'en Afrique toute personne qui s'oppose au pouvoir en place s'expose à la prison, à la torture, au bannissement ?

5.

Démocratie rime avec liberté, et il existe un rapport étroit entre liberté, démocratie et progrès social, donc développement. Le sort qui est fait à la presse en Afrique constitue à cet égard un crime absolument inqualifiable de la part des dirigeants africains. Ignorent-ils que la liberté de la presse est un facteur privilégié de promotion culturelle, parce qu'impliquant confrontation d'idées, donc échanges d'expériences ? Se priver d'un tel atout ne peut être que suicidaire pour un jeune Etat qui a besoin d'ouverture d'esprit et d'initiatives. Il est indéniable qu'il existe un rapport entre l'absence de démocratie et le sous-développement, entre le manque de liberté et le retard économique et socio-culturel. La liberté de pensée et d'expression est l'une des conditions de développement et un facteur essentiel du progrès, car, tout comme un élève brimé en classe par le maître a peur de s'extérioriser, de prendre des initiatives (et ne peut par conséquent s'affirmer), un peuple bâillonné, martyrisé et privé de liberté par ses dirigeants a peur de s'extérioriser, de prendre des initiatives et ne peut donc s'épanouir. La terreur et la répression comme principe de gouvernement conduit au gel des idées, c'est-à-dire à celui des initiatives et des intelligences. Si les responsables africains veulent des citoyens, qu'ils ne fassent pas de leurs peuples des esclaves ou des ilotes [esclaves, dans la société grecque antique]. Un peuple qui vit dans la terreur permanente est un peuple atrophié. Le rôle d'un Etat digne de ce nom n'est pas d'entretenir la peur.

6.

Les hommes d'Etat africains auraient-ils peur de la démocratie ? Ou seraient-ils tout simplement inaptes à la démocratie comme d'autres sont inaptes au service militaire ? Car la démocratie est autant un acte de courage que de devoir de vérité, de

transparence, de justice. Elle exige de dominer ses propres pulsions, de vaincre son petit orgueil pour considérer l'autre et les autres. Elle implique la notion d'égalité, celle de liberté et de respect. Elle est dépassement de soi. Elle est gage d'intégrité morale, de générosité. Il n'est pas de démocratie sans vérité, il n'est pas de démocratie sans justice.

7.

Un régime politique qui se nourrit de la terreur gratuite exercée sur des populations déshéritées ne peut être démocratique, il tue l'intelligence et l'imagination créatrice, toutes choses qui donnent vie à l'être et sans lesquelles il n'est point d'accomplissement de l'homme, partant, point de progrès.

8.

C'est tout le système politique et social africain d'aujourd'hui qui fait problème. Dans ces conditions, il ne s'agit pas de changer d'homme ou de gouvernement pour changer la société et promouvoir l'homme africain nouveau. Il faut que chaque structure politique, chaque administration, chaque cellule sociale éclairée deviennent pédagogues de la démocratie en elles et autour d'elles avec la finalité d'élaborer un projet de société qui prenne en compte l'homme et tout l'homme, qui le place au centre de toutes les préoccupations, qui en fasse la raison ultime de tout acte politique.

Tidiane Diakité, *L'Afrique malade d'elle-même*,

Paris, Karthala, 1990, p. 140-142

QUESTIONNAIRE

1. Trouver les titres des paragraphes 5, 6, 7 et 8. (4 points)
2. Donner le plan de cet extrait en regroupant les paragraphes en grandes parties. (5 points)
3. Dégager l'idée essentielle de tout le texte. (1 point)
4. L'auteur affirme que « *c'est tout le système politique et social africain aujourd'hui qui fait problème.* » Ce diagnostic tient-il encore, vingt ans après la vague des revendications démocratiques des années 90 sur le continent africain ? Quelle solution préconise-t-il pour changer la donne ? Discuter cette solution en trois paragraphes de dix phrases chacune. (10 points)